Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022



## ANNEXE CONTRAT D'EQUIPEMENT N°1 M Modalités de calcul de la subvention con | Reçu en préfecture le 05/12/2022 | | Publié le 05/12/2022 | | D: 082-228200010-20221118-CP2022\_11\_34-DE

Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense éligible	Taux	Subventions
REHABILITATION ET CREATION DE BATIMENTS				
1 – travaux de remplacement de l'ascenseur du pont des Consuls	1 059 790,86 €	697 938 €	20 %	139 587 €
BCTR/00004948				
2 – rénovation des sanitaires de l'esplanade des fontaines	67 639,77 €	67 639 €	20 %	13 527 €
BCTR/00004950				
3 – travaux de réfection des toitures de l'espace Antonin Perbosc	497 909,86 €	497 909 €	20 %	99 581 €
BCTR/00004953				
4 – travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes du Fau	43 507,70 €	43 507 €	20 %	8 701 €
BCTR/00004076				
5 – travaux de mise en accessibilité de la Maison des Associations	39 532,54 €	39 532 €	20 %	7 906 €
BCTR/00004077				
6 – travaux de mise en accessibilité des églises Villenouvelle et Saint Orens	10 021,95 €	10 021 €	20 %	2 004 €
BCTR/00004281				
7 – rénovation des sanitaires existants et installation de nouveaux sanitaires au Jardin des Plantes	148 763,44 €	148 763 €	20 %	29 752 €
BCTR/00005324				
ACTIONS PUBLIQUES DE MISE EN VALEUR DES BOURGS				
8 – aménagement de la place Roosevelt et de ses abords	962 677,19 €	700 000 €	25 %	175 000 €
OPAA/00002734				
TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE VILLAGE				
9 – aménagement des abords du nouvel ascenseur du Pont des Consuls VIAM/00004949	(cf coût HT opération n°1)	126 336 €	20 %	25 267 €

	Envoyé en préfecture le 05/12/2022
_	Recu en préfecture le 05/12/2022

Nature des opérations Coût H.T. Dépense Publié le 05/12/2022 Subv = éligible ID: 082-228200010-20221118-CP2022\_11\_34-DE 10 – rénovation de l'éclairage public : 1 223 903,80 € 250 000 € 20 % 50 000 € remplacement des dispositifs lumineux secteurs 2 VIAM/00004471 11 – rénovation de l'éclairage public : 267 381,00 € 250 000 € 20 % 50 000 € parcours scénographique autour du son VIAM/00004458 12 – rénovation de l'éclairage public : 164 245,00 € 164 245 € 20 % 32 849 € parcours scénographique autour du numérique VIAM/00004459 887 771,00 € 250 000 € 20 % 50 000 € 13 – rénovation de l'éclairage public : parcours scénographique autour de la lumière VIAM/00004460 14 – rénovation de l'éclairage public : 324 662,00 € 250 000 € 20 % 50 000 € mise en lumière et mise en valeur des ponts VIAM/00004465 997 348,30 € 250 000 € 20 % 50 000 € 15 – rénovation de l'éclairage public : remplacement des dispositifs lumineux secteur 4 VIAM/00004467 16 – rénovation de l'éclairage public : 514 348,00 € 250 000 € 20 % 50 000 € mise en lumière et mise en valeur du patrimoine des établissements recevant du public VIAM/00004469 17 – rénovation de l'éclairage public : 20 % 50 000 € 1 162 238,10 € 250 000 € remplacement des dispositifs lumineux secteur 3 VIAM/00004470 18 – rénovation de l'éclairage public : 1 034 202,70 € 250 000 € 20 % 50 000 € remplacement des dispositifs lumineux secteur 1 VIAM/00004475 19 – rénovation de l'éclairage public : 137 946,75 € 137 946 € 20 % 27 589 € mise en lumière et mise en valeur des voies VIAM/00004462

		[	Envoyé en préfect	ure le 05/12/2022	
			Reçu en préfecture le 05/12/2022		
Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense	Publié le 05/12/2022 Subv =		
		éligible	D: 082-228200010-20221118-CP2022_11_34-DE		
MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES A L'INVENTAIRE SUPPLEMENTAIRE					
20 – restauration des toitures sur la nef et du choeur de l'église Saint-Jacques – travaux d'urgence phase 1	269 578,70 €	269 578 €	17 %	45 828 €	
MHCC/00003682					
<b>EQUIPEMENTS SPORTIFS</b>					
21 – mise en conformité du stand de tir du Ramier	513 995,58 €	513 995 €	20 %	102 799 €	
ESPC/00004279					
22 – création de deux terrains de sports sur sable au stade de Port Canal	160 410,00 €	160 410 €	20 %	32 082 €	
ESPC/00003909					
23 – réfection et extension de la piste d'athlétisme au stade Georges Pompidou	1 404 275,18 €	1 000 000	€ 20 %	200 000 €	
ESPC/00005322					
SUBVENTION GLOBALISÉE		1 342	472 €		

## RECAPITULATIF

Coût H.T. du programme	11 892 149,42 €
Dépense subventionnable H.T.	6 577 819 €
Subvention globalisée	1 342 472 €
Taux moyen de subvention (subvention globalisée/coût H.T.)	11,29 %

Le Président,

Michel WEILL